

DOSSIER

Un budget
responsable

PROJET DE DIGUE

Enquête publique
en cours

ENVIES DE SORTIR

Les festivités de l'été
dans la commune



≡ sommaire

P 4 à 6

Retour en images

- > Cérémonie du 8 mai
- > Boite à livres
- > Les Olympiades
- > Trophée boules
- > Navette
- > Cross du collège
- > Naturalisation d'un Vergézois



P 8-9

Vie sportive

- > Foulée de Maé
- > Judo
- > Gym'art
- > Karaté
- > Marche Nordique
- > Foot
- > Hand



P 10

Actus

- > Dépôts sauvages
- > Nouveau garde communal
- > Bibliothèque



P 11

Travaux en cours & réalisés

- > Travaux vestiaires,
- > Voie verte CCRVV

P 12 à 14

Budget

- > Fonctionnement
- > Investissements
- > Zoom sur le programme d'investissement

P 15

Cité dynamique

- > Ouverture de la boutique "Ose"
- > Nouveau gérant chez «Sarmant»

P 16-17

Risques Majeurs

- > Digue du Rhony
- > Risques incendies

P 18

Centre Socioculturel

- > Agenda
- > Retour sur le forum de l'emploi

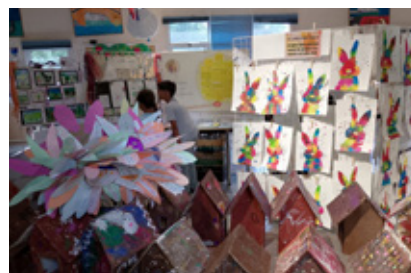
P 19-21

La vie du Conseil Municipal

- > SIVOM
- > Expressions d'élus
- > Vie du conseil

P 22-23

Envies de sortir !



Le Mag N° 97

Trimestriel édité par la Ville de Vergèze

Directrice de la publication :

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

Comité de rédaction :

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Catherine MASSIP SEBAN, Nathalie Serrano, Céline ZUG

© Photos :

Ville de Vergèze, istock.

Réalisation/Impression :

MGT QUIDAM



Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme.

Vous retrouverez le bulletin dans votre boîte aux lettres chaque trimestre. Il est en dépôt dans tous les lieux d'accueil municipaux et également consultable sur le site internet de la ville vergeze.fr

≡ édito

VERGÈZE, VILLE D'EAU, VILLE DE FÊTES !

Entre Camargue et garrigue, notre commune revêt ses couleurs d'été. Sport, culture, traditions, convivialité : Vergèze cultive un art de vivre qui lui ressemble et qui nous rassemble.

Nous avons eu la joie d'accueillir tout récemment un magnifique festival de jazz, dont les notes ont fait vibrer nos cœurs et résonner notre salle de spectacle. Une ouverture harmonieuse pour un été qui s'annonce particulièrement animé.

Les Vendredis de Vergèze reviennent avec leur ambiance chaleureuse et familiale : apéritifs gourmands, shopping, musique, rencontres... autant de moments simples et joyeux qui font le charme de nos soirées estivales.

Le bal des pompiers, dans nos arènes, promet lui aussi une soirée mémorable, festive et populaire.

Et bien sûr, notre fête votive, incontournable temps fort de l'été. Elle réunit toutes les générations autour du partage, de l'amitié et de nos traditions taurines. La capitale de la fête c'est Vergèze !

Je souhaite également mettre à l'honneur le repas républicain organisé par le Centre Socioculturel, dans le cadre exceptionnel du parc du Cottage. Un rendez-vous fédérateur qui illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de convivialité qui anime notre commune.

Aux lacs, chacun pourra retrouver les joies de la baignade, la fraîcheur de l'eau et les moments de détente en famille ou entre amis.

Ces espaces naturels sont un véritable atout pour notre qualité de vie et notre attractivité.

Vergèze est aussi une ville sportive, et ce toute l'année. Grâce à l'engagement remarquable de nos associations, de leurs bénévoles, éducateurs et dirigeants, des centaines de jeunes



et d'adultes pratiquent chaque semaine une activité dans un esprit de dépassement de soi, de respect et de camaraderie. Ils font vivre nos équipements et portent haut nos couleurs.

Culture, sport, loisirs, traditions, moments de partage : chacun pourra trouver sa place et profiter des nombreuses animations proposées tout au long de l'été.

J'aurai grand plaisir à vous rencontrer lors de ces rendez-vous estivaux qui font battre le cœur de notre village.

Avant de refermer cet édito, je vous invite à découvrir notre supplément spécial été, préparé avec enthousiasme par les élues Frédérique et Amandine, que je tiens à remercier chaleureusement pour cette réalisation à la fois ludique et riche en découvertes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bonne lecture.
Bien à vous.

Pascale Fortunat-Deschamps
Maire de Vergèze
& Conseillère Départementale

8 mai 1945 : la commune n'oublie pas

Recueillement et fraternité : la commune a célébré le 8 mai 1945 dans la dignité et la cohésion, réunissant toutes les générations autour du devoir de mémoire.



Une boîte aux livres pour la jeunesse

Fabriquée par le premier CMJ, la boîte aux livres a été inaugurée par leurs successeurs et Madame le Maire. Elle est installée sous les arcades de la place du ciné-théâtre en parfaite harmonie avec les lieux.

Les annonceurs renouvellent leur confiance

La navette, désormais omniprésente en ville avec ses 20 arrêts et son service gratuit, séduit les habitants et les annonceurs l'ont bien compris en apposant leurs publicités sur sa carrosserie ! Ils sont une vingtaine à avoir renouvelé leur publicité et ont été chaleureusement remerciés par les élus autour d'un verre de l'amitié.



Les Olympiades des tout-petits

Les élèves de maternelle ont mis en pratique une année d'initiation et de découverte du sport sur la piste d'athlétisme avec les Olympiades. Sous les encouragements des enseignants, des élus et des ATSEM ils se sont dépassés dans la bonne humeur.



Les collégiens au pas de course

Le cross annuel des collégiens de 6^e et de 5^e du collège La Garriguette a attiré 450 élèves motivés sur la piste d'athlétisme du stade Diagana.



Concours Jeu Provençal 28 équipes ont participé

Beaucoup de monde pour cette première édition du concours Jeu Provençal Souvenir **Antoine Serrano** organisée par l'UCV Boules. Pas moins de 28 équipes ont investi les terrains pour cette journée hommage qui s'est terminée autour d'une paëlla.



Roulez tranquille jusqu'à la gare

Une nouvelle piste cyclable relie le site Perrier à la gare de Vergèze. Elle a été inaugurée par le directeur du site, Stéfano Piscitelli, Madame le Maire, Pascale Fortunat-Deschamps et les élus de la Région, du Département et de la CCRVV, elle facilite désormais les déplacements doux entre les deux sites.



Un Vergézois naturalisé

Né au Portugal, il a choisi la France et tout particulièrement Vergèze pour y construire sa vie. Cette belle étape a été célébrée lors de la cérémonie officielle de naturalisation en préfecture, en présence de la Première adjointe, Isabelle Debrie. Toutes nos félicitations à Daniele José Jacinto.

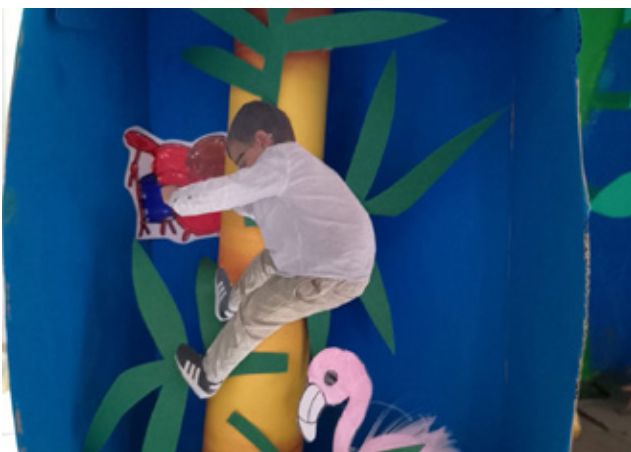


Il était une fois à l'école Jean Macé

Les élèves de la maternelle et de l'élémentaire ont présenté les travaux réalisés durant l'année. Sur le thème des contes, l'imagination de chacun était au rendez-vous !



Isabelle Debrie, les directrices Corine Daniele, Audrey Piscitello et Madame le Maire, Pascale Fortunat-Deschamps



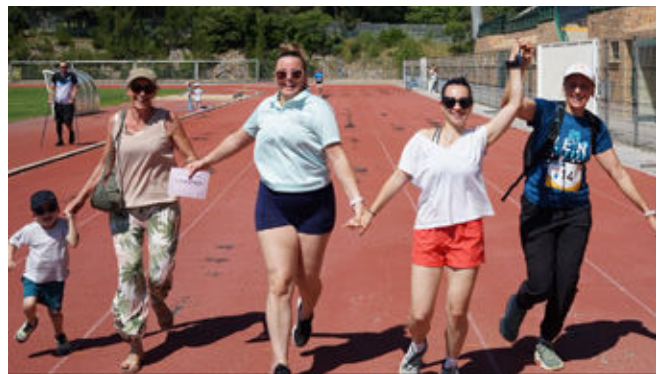
Le centre Socioculturel en fête

Avec ses 1800 adhérents le centre Socioculturel Marcel Pagnol a réussi une fête de fin d'année solidaire et joyeuse.



Grand succès pour les foulées de Maé

Ils étaient près de 350 petits et grands à courir et marcher en faveur de l'association "Maé Espoir". Une mention spéciale pour l'implication de Emmy Ciges, qui du haut de ses 20 ans n'a pas compté ses efforts pour que cette journée ait un franc succès. Les bénévoles de l'ASSP étaient aussi à l'œuvre et les participants ont apprécié cette journée familiale et sportive sous un soleil généreux.



Une finale brillante pour Gym'art

Le club Gym'art recevait à domicile les finales interzone. Pas moins de 48 équipes présentes le samedi 6 juin et 74 le dimanche 7 juin. Les gymnastes du club ont remporté 14 médailles et ont fait la fierté de leurs entraîneurs qui les accompagnent au quotidien.

Les tatamis déployés au Cottage

La remise des récompenses et du passage de ceinture des jeunes judokas a eu lieu au Cottage pour la 1^{ère} fois.





La Marche Nordique fait escale en Alsace

Les championnats de France de Marche Nordique se sont déroulés à Vauban de Neuf-Brisach en Alsace. Annette, Romain et Laurent, tous trois licenciés au club de l'ASSP ont bien représenté la commune en se classant en haut du tableau des participants.

Quatrième édition du tournoi de foot

L'Entente Perrier Vergèze était l'organisateur du 4^e tournoi de foot qui a eu lieu sur les complexes sportifs de la ville. Ce sont 3000 joueurs qui se sont rencontrés venant de toute l'Europe, dans une ambiance amicale et sportive.



Le Karaté réunit de nombreux compétiteurs



L'Open des jeunes organisé en partenariat avec le Comité Départemental de Karaté du Gard a été l'occasion d'une belle distinction : Nelly Rouch, professeure de Body-Karaté, a reçu la médaille de bronze de la FFK par la Présidente, Corinne Gouttenoire et Cathy Puccini, adjointe aux sports.

Le Handball féminin bien présent au club



Cette année confirme une nouvelle fois le développement et la structuration de la filière féminine, ainsi que les bons résultats de l'ensemble des équipes jeunes. Au-delà des résultats sportifs, le Vergèze Handball poursuit activement son engagement en faveur du sport santé et de l'inclusion. Cette saison, le club a signé une convention de partenariat avec la Maison en Partage « L'Oustalet » de Vergèze, structure accompagnant des personnes fragilisées par l'isolement, l'âge ou les accidents de la vie.



PLAGE DES LACS : STATIONNEMENT PAYANT SAUF POUR LES VERGÉZOIS !

Depuis le 1^{er} juin, les horodateurs solaires sont en service et le parking devient payant afin de mieux réguler la fréquentation de ce site très apprécié. L'accès reste entièrement gratuit pour les Vergézois et le personnel communal, sur simple inscription. Vergézois, enregistrez votre véhicule et bénéficiez de la gratuité du 1^{er} juin au 30 septembre 2026 ! **Pour rappel, il suffit de fournir :**

- > Une pièce d'identité
- > Un justificatif de domicile
- > La carte grise du véhicule (les noms doivent correspondre)
- > se rendre au poste de police municipale, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h

> Ou envoyer vos documents à : police.municipale@vergeze.fr

BIBLIOTHÈQUE

Inscrivez-vous sur Bibliogard.fr

La Direction du Livre et de la Lecture du Gard propose gratuitement des services numériques aux abonnés de la bibliothèque.

Plus d'info : www.toutapprendre.com.

Fermeture l'été

Du mardi 11 août au samedi 29 août inclus.



CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE DE GARDE COMMUNAL



Agent au Centre Technique Municipal depuis plusieurs années, **David Fabre** déploie désormais son expertise en périphérie de la ville. Garrigues, lacs et parcours de santé : il sillonne le terrain en lien étroit avec la Police Municipale.

Ses missions clés :

- **Surveillance** : Identification des incivilités, dépôts sauvages et infractions.
- **Protection** : Prévention active auprès des usagers pour préserver l'environnement.

Un problème à signaler hors du centre-ville ? N'hésitez pas à le contacter directement.

Tél : 06 22 79 74 39



DÉPÔTS SAUVAGES : SOYEZ RESPONSABLE

L'abandon ou l'élimination non contrôlée de déchets sont interdits que ce soit sur des terrains privés ou publics. Tout contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires ou administratives. Le Maire est investi d'un pouvoir de police qui lui permet d'agir pour faire enlever ces dépôts.

TRAVAUX EN COURS & RÉALISÉS



FIN DES TRAVAUX À GRAND TERRE

Le 14 septembre 2021, la commune de Vergèze a subi de fortes inondations lors d'un épisode cévenol exceptionnel, causant d'importants dégâts sur les voiries, habitations et infrastructures. Le lotissement Grand-Terre, situé au sud de la commune, a été particulièrement touché, révélant plusieurs dysfonctionnements du réseau pluvial.

Pour y remédier, une opération de reprise complète du réseau pluvial du lotissement a été menée. Ces travaux visent à améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement, réduire les risques d'inondation et renforcer la sécurité des habitants, notamment par la déconnexion de certaines eaux pluviales du domaine privatif.



DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE STADE D'HONNEUR



Les travaux des vestiaires du stade d'Honneur touchent à leur fin. Après plusieurs mois de chantier, le stade d'honneur va retrouver un équipement attendu, plus

adapté aux besoins des clubs, des sportifs, des scolaires et du public.

Ce nouvel ouvrage permettra d'améliorer les conditions d'accueil lors des

entraînements, des matchs et des manifestations organisées tout au long de l'année. Elle offrira également un cadre plus confortable et plus fonctionnel pour les bénévoles, les éducateurs, les familles et l'ensemble des usagers du site.

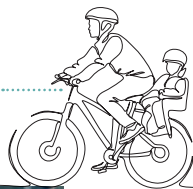
Au-delà du chantier, ce projet traduit la volonté de la commune de continuer à investir dans ses équipements sportifs. Le stade Perrier occupe une place importante dans la vie sportive vergézoise. Sa modernisation participe donc pleinement au dynamisme associatif local et à la qualité du service rendu aux habitants.

Ce projet a également nécessité un travail important de préparation, de suivi technique et de recherche de financements, afin de permettre à la commune de mener cette opération dans les meilleures conditions.

Une belle avancée pour le sport à Vergèze, et pour toutes celles et ceux qui font vivre chaque semaine nos équipements communaux.

- > **Coût global de l'opération : 1 263 001€ HT**
- > **Subvention du Département : 130 000 €**
- > **Subvention de la Fédération de Football : 11 200 €**

VOIE VERTE INTERCOMMUNALE LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ À VERGÈZE



A l'heure où nous écrivons ces pages, des travaux importants sont en cours pour réaliser le premier tronçon de la voie verte intercommunale qui doit relier les communes du territoire et notamment Vergèze.

Ce premier tronçon de la piste cyclable cheminera le long du canal BRL, en rive nord. Il traversera le canal sur la commune de Codognan, au droit du pont situé en face la source Perrier, en bordure de la RD139, pour arriver au mas Faget et sur le chemin du mas de Sainte Thérèse.

Le projet global part de Gallargues-Montueux pour rejoindre Vestric et Candiach, sur environ 10 km. Le tracé emprunte, pour la majeure partie, les pistes latérales du canal Philippe Lamour (BRL), pour d'autres parties et pour des raisons techniques, le tracé emprunte des voies communales.



Il permettra de :

- > **satisfaire les besoins de mobilité** des habitants du territoire ;
- > **relier les communes, les intercommunalités voisines et les différents services au public** (Pôle d'Echange Multimodal, administrations, commerces, zones d'activités etc...),
- > **concevoir une mobilité durable** privilégiant les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

A terme, lorsque tous les travaux seront terminés, le projet sera raccordé à d'autres projets de voie verte : digue du Rhôny (liaison Pôle d'échanges multimodal de Vergèze / canal BRL), projet du Conseil Départemental, voie verte vers la gare de Gallargues-le-Montueux etc.

UN BUDGET 2026 RESPONSABLE, SANS HAUSSE D'IMPÔTS

Dans un contexte financier toujours plus contraint, marqué notamment par la baisse des recettes liées à l'activité de Nestlé Waters et par l'augmentation des charges supportées par les collectivités, la Ville de Vergèze poursuit une gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse. Grâce à une maîtrise constante des dépenses, nous préservons la qualité des services publics, engageons les investissements utiles à notre commune et poursuivons notre désendettement. Cette gestion responsable nous permet de présenter un budget 2026 équilibré, sans augmentation des taux d'imposition, tout en continuant à préparer l'avenir et à améliorer le cadre de vie des Vergézoises et des Vergézois. Prudence financière, ambition pour le territoire et anticipation pour construire l'avenir : telle est la ligne que nous menons au service de l'intérêt général.

Pascale Fortunat-Deschamps
Maire

BUDGET GLOBAL : 17 557 730.85 €

FONCTIONNEMENT : DÉPENSES : 11 155 374.77 €



4 260 314 €
Frais de personnel
38.19%



2 483 219 €
d'autofinancement
(virement à la section
d'investissement
et amortissements)
22.26%



2 215 871 €
de charges générales
(vies des bâtiments,
suivi du parc des
véhicules, espaces
publics, écoles,
programmes culture,
festivités, actions
sportives,
sociales, police...)
19.86%



942 153.13 €
de subventions
(aux associations,
au CCAS, SDIS,
écoles privées)
8.44%



910 000 €
de dépenses
diverses (écritures
d'étalement
de sortie de la
dette toxique +
amortissement)
8.15%



203 817.21 €
de fonds de
péréquation
interco et
communale
et charges
exceptionnelles
1.82%



140 000 €
de charges
financières
(intérêts des
emprunts)
1.25%



BUDGET

FONCTIONNEMENT : RECETTES : 11 155 374.77 €

3 851 362 €
Attributions de compensation
(de la taxe d'habitation et
de la taxe professionnelle)
34.52%



3 386 694 €
Excédent
30.35%



0 €
Surtaxe minérale
(surtaxe sur les eaux
minérales Perrier)
0%



192 800 €
Dotations, subventions
et autres taxes
1.72%



250 669 €
Recettes exceptionnelles
(atténuations de charges, produits
financiers et divers)
2.24%



633 850 €
Vente de produits (revenus
d'immeubles, produits d'entrée
des spectacles) + Mécénat NESTLE
5.68%

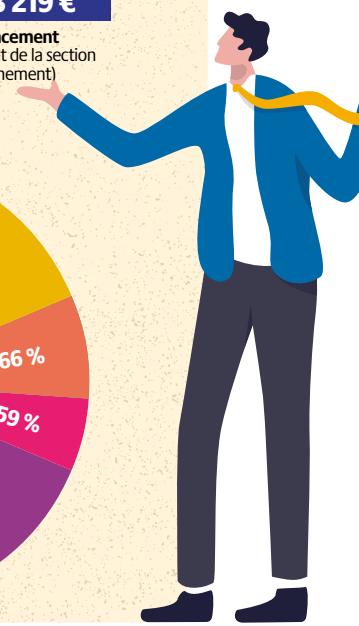
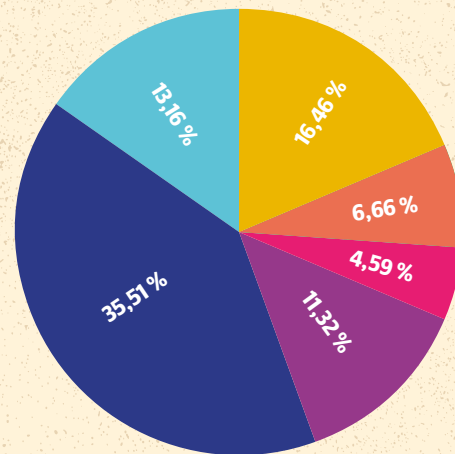
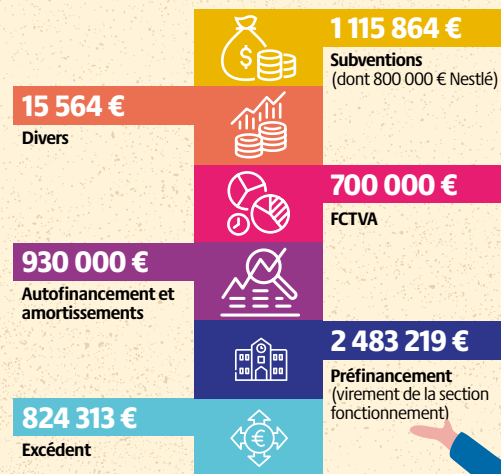
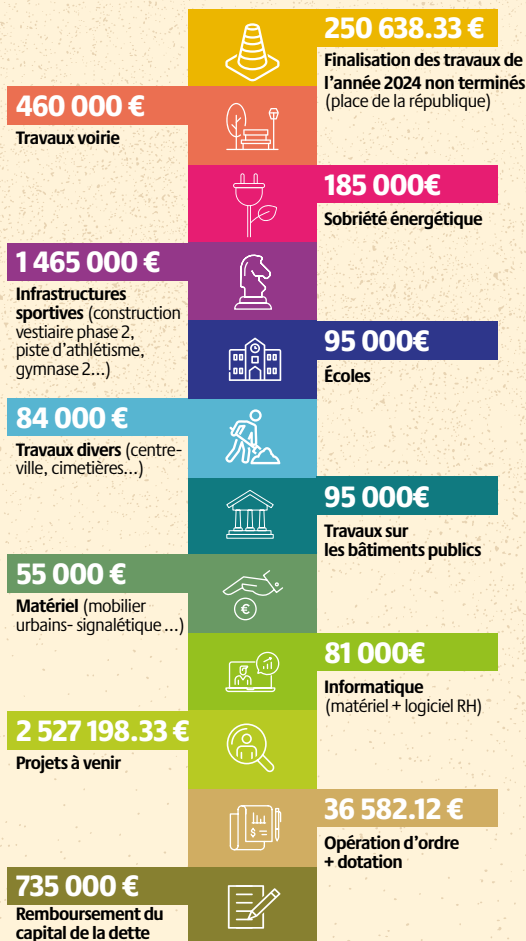


2 840 000 €
Impôts et taxes (contributions
directes et compensation de l'État
sur la suppression de la taxe
d'habitation)
21.82%

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 6 068 960 €

RECETTES : 6 068 960 €



ZOOM SUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2026



Rénovation des vestiaires



Travaux sur les réseaux pluviaux



Rénovation du toit terrasse de la bibliothèque

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Parmi les projets majeurs de l'exercice 2026 figurent plusieurs opérations structurantes en matière d'infrastructures sportives.

Les vestiaires du stade d'honneur ont été démolis et leur reconstruction a débuté en 2025. Les dépenses correspondantes, inscrites sous autorisation de programme, ont été reportées en crédits de paiement sur le budget 2026 à hauteur de **945 000 €**.

Par ailleurs, les études de faisabilité pour la **rénovation de la piste d'athlétisme** sont actuellement en cours. Ce projet, prévu en tranches, ne sera engagé qu'après l'obtention des financements publics et privés nécessaires. Les travaux, programmés sur deux ans sous autorisation de programme, donnent lieu à l'inscription de **400 000 €** en crédits de paiement pour l'exercice 2026.

Une enveloppe de **120 000 €** est consacrée à la **rénovation des infrastructures sportives existantes**, comprenant notamment le remplacement du système de chauffage du Gymnase 2 et la réfection du sol de la salle de musculation.

TRAVAUX DE VOIRIE

Une enveloppe de **440 000 €** est inscrite, incluant les travaux sur les réseaux pluviaux du secteur de la Grand-Terre, la rénovation de la voirie ainsi que des études sur le périphérique.

CIMETIÈRE

Le programme pluriannuel de trois ans dédiés à la démolition de monuments funéraires abandonnés, engagé en 2025, se poursuit en 2026 avec un budget de **44 000 €**.

REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, les actions de rénovation de la signalétique et du mobilier urbain ont été reconduites pour un montant de **40 000 €**.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Les actions en faveur de la sobriété énergétique se poursuivent avec un programme de réduction de la consommation d'énergie. Celui-ci s'appuiera sur un partenariat avec les services du SMEG pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, ainsi que sur la poursuite du relamping de l'éclairage public, pour une enveloppe globale de **185 000 €**.

INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES

Les investissements en faveur des écoles comprendront la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire,

le renouvellement progressif des écrans numériques interactifs ainsi que l'acquisition de mobilier pour les deux établissements scolaires, pour un montant total de **95 000 €**.

INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS PUBLICS

Des travaux sont également programmés sur les bâtiments publics, incluant la rénovation du toit-terrasse de la bibliothèque ainsi que des interventions sur les deux souterrains de la gare, pour une enveloppe de **95 000 €**.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - MATÉRIELS

Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement, des crédits seront consacrés au renouvellement de matériels et à l'acquisition de petit équipement pour un montant de **55 000 €** (câbles de passage de route, toulousaines, tapis de protection, barnum, machine de découpe d'enrobé, robot-drone pour l'hydrocurage, matériel de communication, équipements pour les ateliers mécaniques, etc.).

Enfin, des investissements sont prévus pour la sécurisation des réseaux, le renouvellement de licences informatiques ainsi que la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, pour une estimation globale de **81 000 €**.

« Ose »

la décoration intérieure

Caroline Boucheron ouvre une boutique à son image, où s'exprime pleinement son goût pour l'esthétique, les couleurs, les textures et les objets... et surtout pour la place qu'ils occupent dans nos vies. Portée par son entourage et forte d'un parcours aussi riche que varié, elle s'est dit : « c'est maintenant ! »

Sa boutique vient enrichir l'offre commerciale de la ville avec des accessoires soigneusement sélectionnés, pensés pour apporter à chacun cette petite touche d'originalité qui fait toute la différence.

“Ose” - 2 rue des Halles

Tél. 06 18 94 16 64 - ose.deco30@gmail.com



Un Vergézois à la tête de « Sarmant »



Joris Molière, pompier volontaire, bien connu dans la commune, reprend la gérance de la cave « Sarmant ». Ambitieux, il entend lui redonner vie avec des projets rythmés : guinguettes, brunchs de la mer le dimanche, une soirée vigneronne mensuelle et d'autres animations en préparation. Amateur de vins depuis plus de 20 ans, il veut transmettre cette passion au plus grand nombre.

Cave Sarmant - Z.A la Montée Rouge, 15 rue Puech

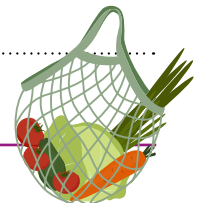
Tél. 06 25 13 13 40 - contact@cave-sarmant.fr

Ouverture :

Mercredi 10h/13h - 17h/19h - Jeudi 10h/13h - 17h/20h

Vendredi 10h/13h - 17h/20h - Samedi 10h/20h

Baisse des droits de place du marché



Les commerçants du marché plein vent du jeudi et du samedi bénéficient dès à présent d'une baisse de tarif des emplacements. Elle est à présent de 1 € le ml. Une mesure forte des élus pour soutenir le commerce local et encourager le développement des marchés des jeudis et des samedis.

 **Tous Pros, tous proches**
Entre Pros, on se comprend.
Pour protéger votre activité, vos proches et vous-même,
vous pouvez compter sur notre expertise.

AICHA SYLLA
Votre Agent Général

14 RUE JEAN GRAND
30660 GALLARGUES LE MONTUEUX

0466884056
AGENCE.SYLLA@AXA.FR

N° Orias : 20008588



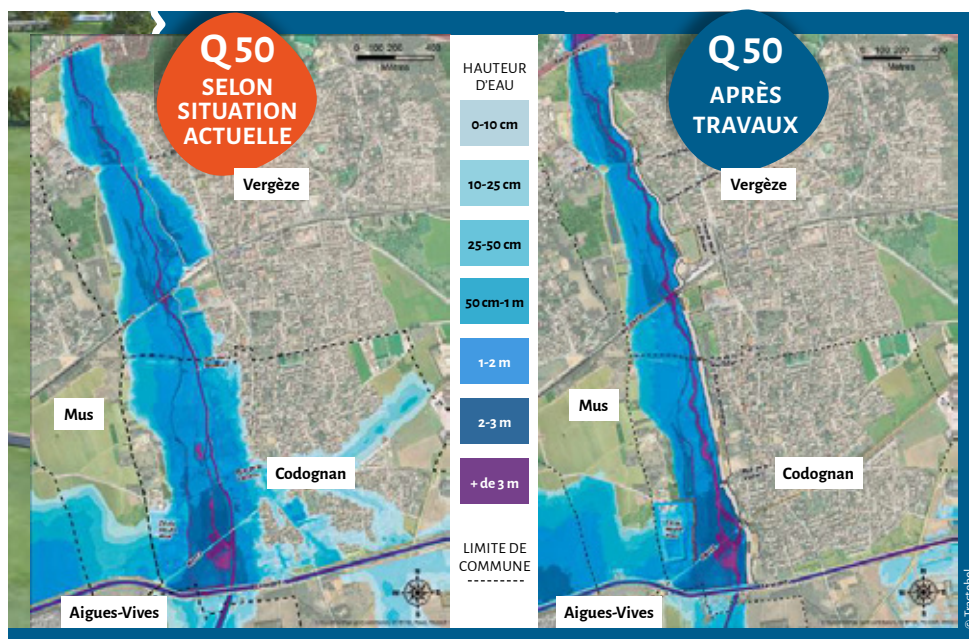
Ferronnerie d'Art - Métallerie - Menuiseries - Serrurerie - Vitrage

**Camargue
Ferronnerie**
Arnaud Daudé

Route d'Arles - 30800 Saint-Gilles
Mobile : 06 14 69 40 16 - Bureau : 09 82 39 33 98
E-mail : arnaud@camargue-ferronnerie.com
www.camargue-ferronnerie.com

PROJET DE DIGUE ENQUÊTE PUBLIQUE DU 18 JUIN AU 21 JUILLET

Après de nombreuses études techniques, environnementales, hydrauliques et à caractère réglementaire, la Communauté de communes et l'EPTB Vistre Vistrenque ont décidé l'engagement d'un programme de reconstruction des digues de Vergèze et Codognan.



L'objectif principal du nouveau système d'endiguement est de sécuriser les populations des deux communes face aux crues du Rhône, avec un niveau de protection fixé à la crue cinquantennale.

Le projet concerne un linéaire de digue de 3 km environ incluant des bassins de réception des eaux. Il comporte également la revitalisation du Rhône avec création de méandres favorables à la biodiversité et au ralentissement des crues.

Afin de porter l'ensemble du projet à la connaissance de tous, une enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale, à la déclaration d'utilité publique et à l'enquête parcellaire a été décidée par arrêté préfectoral en date du 22 mai 2026, pour une période de 34 jours consécutifs :

Du jeudi 18 juin à 9h au mardi 21 juillet 2026 17 heures.

Le président du tribunal administratif de Nîmes a désigné :

- > **Madame Christine ROCHWERGER** en qualité de commissaire enquêtrice,
- > Et **Monsieur Gérard BRINGUE** en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les permanences de la commissaire enquêtrice sont prévues à l'hôtel de ville :

- > Le jeudi 18 juin de 9 à 12 heures (ouverture de l'enquête)
- > Le mardi 21 juillet de 14 à 17 heures (clôture de l'enquête).

La mairie de Vergèze a été désignée comme siège de l'enquête publique et accueille dans son hall d'accueil une exposition. Les pièces du dossier d'enquête sont tenues à la disposition du public qui peut en prendre connaissance aux jours habituels d'ouverture. Ce projet fera l'objet d'un débat au sein du Conseil municipal.

Le dossier réglementaire est consultable en ligne :

<https://www.registre-numerique.fr/digue-rhony-revitalisation>

PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT ET LES INONDATIONS



Les conditions météorologiques sont de plus en plus propices au feu, mais 9 feux sur 10 pourraient être évités grâce à une plus grande vigilance.

EN PRÉVENTION :

- > N'installez pas de gouttière ou de descente en matière plastique.
- > Équipez votre conduit de cheminée d'un grillage pour éviter l'entrée des braises.
- > Ne stockez pas vos réserves de combustibles (bois, fuel, butane) accolés à la maison.
- > N'opérez aucun brûlage dans la période d'interdiction (généralement entre avril et septembre) ni en cas de vent fort.
- > Si vous disposez d'une piscine, rendez-la accessible aux sapeurs-pompiers.
- > Ne plantez pas de végétaux près des ouvertures de votre domicile et élaguez les arbres qui ombragent les habitations. Ne laissez aucune branche à moins de 3 m de la maison.

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS

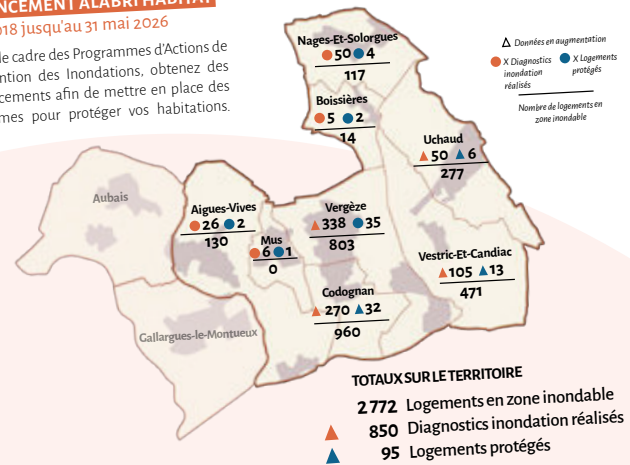


Être tous prêts
quand survient l'inondation

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS CC Rhôny-Vistre-Vidourle

AVANCEMENT ALABRI HABITAT de 2018 jusqu'au 31 mai 2026

Dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, obtenez des financements afin de mettre en place des systèmes pour protéger vos habitations.



Accompagnement gratuit
&
Mesures de protection subventionnées de 90 à 100%



www.vistre-vistrenque.fr

ALABRI

Le dispositif ALABRI pour les communes de AUBAIS et GALLARGUES-LE-MONTUEUX est porté par l'EPVB Vidourle.



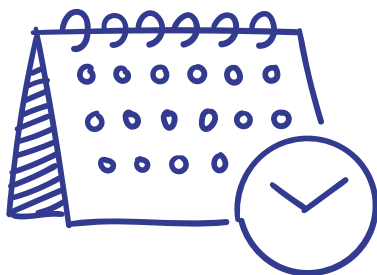
NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune améliore votre confort tout en poursuivant ses efforts d'économie d'énergie avec de nouveaux horaires

d'éclairage nocturne :

- Jusqu'au 14 juillet : extinction à 1h, sans rallumage le matin
- Du 15 juillet au 31 août : extinction à 1h, rallumage à 5h30

Ces horaires ne s'appliqueront pas lors des festivités nécessitant le maintien de l'éclairage public au-delà des plages habituelles.



AGENDA

JUILLET 2026

- **Sortie Familles au festival d'Avignon** le 9 juillet 2026
- **Repas citoyen** du 13 juillet 2026 à partir de 19h au Cottage avec animation musicale : Les Mobil'hommes, Chris Karaoké et repas à 12€ ou tiré du sac (réservation nécessaire)
- **Été Jeunesse** du 15 juillet au 7 août 2026

AOÛT 2026

- **Portes ouvertes du Centre Socioculturel** le samedi 29 août au matin

UN ÉTÉ D'ANIMATIONS ET DE FRAÎCHEUR AU CENTRE SOCIAL

Le Centre socioculturel Marcel Pagnol restera ouvert tout l'été afin d'offrir aux familles, aux enfants, aux jeunes et aux seniors un lieu d'accueil, de rencontre et d'animation durant la période estivale.

Une belle programmation estivale a été pensée avec et pour les jeunes, afin de répondre à leurs envies tout en favorisant l'autonomie, la citoyenneté et le vivre-ensemble. Les animatrices et les associations du Centre seront mobilisées pour accompagner et leur permettre de vivre un été dynamique, enrichissant et accessible à tous.

Le Centre social restera également un espace ressource pour les familles, avec des temps d'accueil, d'information et d'accompagnement. En maintenant ses portes ouvertes pendant les vacances, le Centre social confirme son engagement auprès de la jeunesse et de l'ensemble des habitants. Un rendez-vous estival à ne pas manquer pour partager



des moments conviviaux, créer du lien et profiter pleinement de la saison et se mettre au frais dans des salles climatisées. Pour connaître le programme détaillé des activités et les modalités d'inscription, les habitants sont invités à contacter le Centre social ou à consulter les supports de communication municipaux.

RETOUR SUR LE FORUM DE L'EMPLOI DU 16 AVRIL 2026

Un véritable succès pour ce Forum qui a réuni une quinzaine d'entreprises et 6 organismes de formation pour accueillir les 280 demandeurs d'emploi qui ont trouvé, pour certains d'entre eux, un poste en CDD et même en CDI. Le partenariat efficace avec France Travail, la Mission Locale Jeunes et la CCRVV a permis de bien cibler les profils des personnes présentes. Encore une preuve qu'aujourd'hui les habitants apprécient les événements de proximité.



SIVOM DU MOYEN RHÔNY

LE CONSEIL MUNICIPAL ENVISAGE LE RETRAIT DE LA COMMUNE



Depuis 1965, les communes de Vergèze, Codognan et Mus se sont réunies dans un syndicat mixte, le SIVOM du Moyen Rhône, pour gérer les services publics en matière d'eau et d'assainissement.

À l'issue de la séance d'installation du nouveau comité syndical du SIVOM du Moyen Rhône le 16 avril 2026, la nouvelle gouvernance a été arrêtée et à nouveau Vergèze s'est vue refuser la présidence, de même que la 1^{re} et la 2^e vice-présidences.

"Vergèze, avec près de 6 000 habitants, est la commune la plus importante du syndicat et sa principale contributrice. Et pourtant, elle est écartée des responsabilités majeures.

Un choix qui pose une question de fond : Comment justifier que la commune la plus peuplée, la plus contributrice, et la plus concernée par les enjeux de réseaux soit reléguée à la troisième place de l'exécutif ?

Cette organisation ne traduit ni la réalité démographique, ni la réalité financière,

ni l'implication opérationnelle et l'expérience de Vergèze dans les compétences du syndicat.

En 6 ans sous la présidence de Codognan /Mus, le bilan est lourd : Des tensions de gouvernance se sont installées qui compromettent des projets majeurs pour Vergèze ; la gestion est devenue opaque et douteuse ; les capacités d'investissement sont contraintes ; la clef de répartition entre les communes membres n'a pas été respectée ; la facture d'eau pour les habitants, les entreprises et les communes membres a explosé ; le recours à l'emprunt pèse lourdement sur l'avenir alors que nos réseaux nécessitent des financements importants...

Cette évolution délétère conduit aujourd'hui la commune à considérer que sa participation au SIVOM du Moyen Rhône n'est plus conforme, ni à ses intérêts ni à l'intérêt général, et donc à envisager son retrait du syndicat, dont elle a assumé la présidence pendant des décennies depuis sa création en 1965."

Pour engager cette procédure régie par des dispositions bien précises du code général des collectivités territoriales (Article L5211-19 pour la procédure de droit commun, Articles L5212-29 et 30 pour la procédure dérogatoire), la commune va bien-sûr faire appel à un conseil juridique et comptable qui fera une étude d'impact complète (avec un état des lieux préalable, une analyse financière faisant apparaître la situation du syndicat et l'impact d'un retrait sur les finances communales, la répartition du patrimoine etc).

Comme le prévoit la réglementation, cette étude d'impact sera ensuite annexée à une délibération du Conseil municipal qui demandera expressément le retrait de la commune, au SIVOM. En cas de refus, ou de blocage, il sera demandé au préfet d'intervenir.

Réuni le 5 juin 2026, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'autorisation à Madame le Maire d'entreprendre les démarches pour sortir du SIVOM du Moyen Rhône.

SÉANCE DU 09/04/26

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 19 FÉVRIER ET 21 MARS 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tirage au sort des jurés d'assise au titre de l'année 2027

- 01 > Création et composition des commissions municipales
- 02 > Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT)
- 03 > Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
- 04 > Fixation du nombre de délégués et élection des délégués au conseil d'administration du CCAS
- 05 > Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 06 > Désignation des délégués au SIVOM du Moyen Rhôny
- 07 > Désignation des délégués à Territoire d'énergie Gard (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard)
- 08 > Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Garrigues
- 09 > Indemnité de frais de représentation du Maire

PERSONNEL

- 10 > Renouvellement et modification des conditions d'emplois de la collaboratrice de cabinet
- 11 > Renouvellement et modification de l'emploi contractuel de responsable du service Maintenance du patrimoine

URBANISME

- 12 > Dénomination de voiries dans le cadre de la mise à jour de la Base Adresse Locale

SÉANCE DU 16/04/26

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 01 > Création et composition des commissions municipales
- 02 > Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT)
- 03 > Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
- 04 > Fixation du nombre de délégués et élection des délégués au conseil d'administration du CCAS
- 05 > Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

- 06 > Désignation des délégués au SIVOM du Moyen Rhôny
- 07 > Désignation des délégués à Territoire d'énergie Gard (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard)
- 08 > Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Garrigues
- 019 > Indemnité de frais de représentation du Maire

FINANCES – MARCHÉS

- 10 > Délégation d'admission en non-valeur des créances de faible montant
- 11 > Adoption du règlement budgétaire et financier
- 12 > Attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2026
- 13 > Convention avec l'association Gym'art
- 14 > Convention avec l'association EPV
- 15 > Attribution de la subvention 2026 au CCAS
- 16 > Approbation du Compte Financier Unique de la commune 2025
- 17 > Affectation du résultat 2025
- 18 > Vote des taux de fiscalité locale 2026
- 19 > Adoption du budget primitif 2026 de la commune
- 20 > Modification des autorisations de programme et de crédits de paiements 2025
- 21 > Ouverture d'autorisations de programme et de crédits de paiements pour 2026
- 22 > Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget de gestion de l'eau brute
- 23 > Affectation du résultat 2025 du budget de gestion de l'eau brute
- 24 > Adoption du budget 2026 du service de gestion de l'eau brute
- 25 > Opération Vestiaires du stade d'honneur - Avenant au marché du lot n°1

URBANISME

- 27 > Dénomination de voiries dans le cadre de la mise à jour de la Base Adresse Locale

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ LOCALE, PENSEZ À NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

- ▶ **Le panneau lumineux** près des gymnases
- ▶ **Les différents panneaux d'affichage** à plusieurs endroits de la ville
- ▶ **Le site internet** quotidiennement mis à jour
- ▶ **Le panneau lumineux** à l'extérieur de la mairie, dans lequel vous trouverez toutes les informations légales
- ▶ **La page Facebook** Ville de Vergèze
- ▶ **L'instagram** : villedevergeze_officiel
- ▶ **Intramuros** : téléchargez gratuitement l'application <https://applicationintramuros.fr>

L'OPPOSITION

Chères Vergézoises, chers Vergézois,

L'été approche et avec lui reviennent les festivités, les traditions et ces moments de convivialité qui font vivre notre commune et participent pleinement à son identité.

Nous souhaitons que cette saison estivale soit placée sous le signe du dynamisme et du partage. Ces rendez-vous sont attendus par les habitants mais constituent également une belle occasion de faire découvrir Vergèze à celles et ceux qui viennent y séjourner. Nous souhaitons ainsi la bienvenue aux visiteurs que nous espérons nombreux cet été. Leur présence contribue au dynamisme de nos commerces, café, restaurants et plus largement à l'activité de notre village.

Parce qu'une commune attractive est une commune qui vit, nous pensons qu'il est possible de renforcer encore l'animation estivale avec davantage de rendez-vous festifs et conviviaux permettant de rassembler toutes les générations.

Les arènes, lieu emblématique de notre patrimoine et de nos traditions, méritent également une attention particulière. Nous espérons une amélioration de l'organisation des accès lors des manifestations taurines afin d'éviter les difficultés rencontrées l'an passé et d'offrir au public de meilleures conditions d'accueil, de fluidité et de sécurité.

Nous pensons aussi qu'une réflexion sur l'organisation de la fête pourrait permettre à l'ensemble des acteurs économiques de travailler dans de meilleures conditions afin que commerçants, restaurateurs et forains puissent pleinement bénéficier des festivités.

Développer l'animation implique également de garantir un cadre sécurisé. La présence adaptée des services de sécurité et de secours lors des manifestations, notamment lors des concerts, contribue à la prévention, à la sécurité du public et à la tranquillité de chacun.

Ces premiers mois comme élu d'opposition nous ont permis de mesurer pleinement notre responsabilité. Nous resterons vigilants, à l'écoute et force de proposition dans l'intérêt des Vergézoises et des Vergézois.

Nous serons heureux de venir à votre rencontre durant les festivités estivales et vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

**JULIEN DROST
ET LES ÉLUS D'OPPOSITION**

LA MAJORITÉ

Un début de mandat placé sous le signe de l'action et de la proximité

Depuis le début de ce mandat, l'équipe majoritaire Envie Commune est pleinement mobilisée pour agir au service des Vergézoises et des Vergézois. Fidèles à nos engagements, nous travaillons avec dynamisme, écoute et proximité afin d'améliorer le quotidien de chacun et préparer l'avenir de notre commune. L'arrivée de l'été marque également le retour des moments de partage qui font la richesse de notre village. Les Vendredis de Vergèze, la fête votive, le bal des pompiers ou encore le repas citoyen sont autant d'occasions de se retrouver, de célébrer nos traditions et de renforcer les liens qui unissent notre communauté. Ces rendez-vous festifs sont essentiels à la vie locale. Ils contribuent à faire vivre l'esprit convivial qui caractérise Vergèze et auquel nous sommes profondément attachés. Avec les associations, les bénévoles, les services municipaux et l'ensemble des acteurs impliqués, nous œuvrons pour que chacun puisse profiter de ces événements dans les meilleures conditions.

Notre priorité est de garantir des festivités accueillantes, conviviales et sécurisées, afin que petits et grands puissent partager ensemble ces moments de joie et de détente.

L'été, c'est aussi l'occasion de profiter de notre environnement et de nos équipements.

Nous sommes heureux de rappeler que la plage des Lacs est ouverte et accessible à tous.

Les Vergézois bénéficient par ailleurs de la gratuité du stationnement, permettant à chacun de profiter pleinement de ce site apprécié des familles et des visiteurs.

Au-delà des événements estivaux, nous poursuivons notre travail quotidien pour répondre aux attentes des habitants, soutenir la vie associative, améliorer les services et accompagner le développement harmonieux de notre commune. Chaque action menée s'inscrit dans une même volonté : faire de Vergèze une ville toujours plus agréable à vivre, solidaire et dynamique.

En cette période estivale, l'ensemble du groupe Envie Commune vous souhaite de très belles vacances, un été rempli de rencontres, de convivialité et de moments heureux en famille ou entre amis. Profitons ensemble de cette saison pour partager, échanger et faire vivre l'esprit de notre belle commune !

Bel été à toutes et à tous.

ENVIE COMMUNE !

LE MAGAZINE MUNICIPAL, VOTRE VITRINE !

Faites-vous mieux connaître, Communiquez ! Que vous soyez, commerçant, artisan, profession libérale ou entrepreneur, le magazine municipal de Vergèze vous ouvre ses colonnes. Profitez-en pour offrir de la visibilité à votre activité, promotions, actions commerciales ou tout simplement un rappel de votre présence aux vergézois.

RENSEIGNEMENTS : Service Communication - culture.communication@vergeze.fr / 04 66 35 80 39 / 04 66 35 80 08

Bon de commande à télécharger : vergeze.fr



JUILLET

DU 03 JUILLET AU 07 AOÛT

Les Vendredis de Vergèze

Devenus au fil des années incontournables, les Vendredis de Vergèze reprennent possession de la place de la République pour animer l'été avec cinq soirées festives et musicales accompagnées de marchés nocturnes et de stands gourmands. De 19 h à 23 h, dans une atmosphère conviviale et familiale !

03 JUILLET



Sugar Cane Blues : Le groupe ouvre la saison avec un voyage musical au cœur du delta du Mississippi. Entre delta blues, country gospel et bluegrass, Sugar Cane Blues revisite l'héritage de la Nouvelle-Orléans avec une énergie authentique, brute et captivante.

10 JUILLET



Groupe Dynamic : Le duo Audrey et Jérémcy mettra le feu à la piste avec un cocktail irrésistible de tubes 80's, disco, funk et hits actuels. Une soirée pour chanter à pleins poumons et danser à pleins tubes !

17 JUILLET



Sangre Flamenca : Place aux sonorités gipsy avec Sangre Flamenca, formation inspirée par l'énergie et la musique des Gipsy Kings. Une invitation au voyage entre Camargue et Espagne, portée par la danse sévillane et les guitares et voix chaleureuses et envoûtantes.

31 JUILLET



Ti'Zoukans : Avec Natty en voix lead, Ti'Zoukans apporte un vent chaud venu des Caraïbes et revisite des classiques internationaux en mode tropical style : zouk, konpa, biguine, salsa... Porté par un pianiste en live et plusieurs voix, le groupe crée une ambiance solaire, joyeuse et irrésistiblement dansante.

07 AOÛT

Les Artistes Elvis : Le trio clôture l'édition 2026 avec un voyage musical entre soul, blues et jazz. Des harmonies douces aux rythmes enflammés, une immersion dans l'atmosphère chaleureuse du sud des États-Unis.

JEUDI 02 JUILLET

Séance du Conseil Municipal
18h30 Hôtel de Ville
Bienvenue à tous.

LUNDI 13 JUILLET

Soirée Républicaine
Organisée par le Centre socioculturel Marcel Pagnol
> Animation musicale avec les Mobil'Hommes
> Repas républicain par l'association Bouillens de culture
> Réservez votre repas avant le 10/07 au 06.86.83.54.66 - Tarif : 12€
Jeux en bois
Soirée dansante avec DJ CHRIS
À partir de 19h Parc du Cottage

SAMEDI 18 JUILLET

BAL DES POMPIERS
Les pompiers font leur Féria pour les petits et les grands ! à partir de 16h, animations offertes pour les enfants : Jeux gonflables, tours de camions, petits parcours pompiers, pop-corn et barbe à papa !
Dès 19h, GRAND BAL avec DJ et GROUPE ACOUSTIQUE
Bar, restauration et sécurité sur place.
Entrée libre - Ouvert à toutes et tous.
de 19h à 02h Arènes

MARDI 21 JUILLET

Vernissage de l'exposition Mémoire de Fêtes - 18h30
Une rétrospective photographique des fêtes votives à Vergèze, de 1905 à 1965, issue de la collection privée de René Compan. Bienvenue à tous !
La Capitelle - Entrée libre
Horaires d'ouverture :
Mercredi 22 juillet : 9h-12h et 16h-19h
Du jeudi au dimanche : 9h-12h

21h15 GRAND LOTO dans les arènes par Vergèze HandBall



DU 22 AU 26 JUILLET

Fête Votive 2026

MERCREDI 22 JUILLET

Journée de la jeunesse

8h30-12h Concours de pétanque

organisé par le CMJ et l'UCV Boules

12h Abrivado 100% Pitchouns

Poney Club du Mas de Laudun offerte par l'APE en partenariat avec les Enfants de Vergèze.

18h30 Bandido - Manade : Arlatenco

Offerte par les Enfants de Vergèze suivie de la découverte de l'Empègue avec les jeunes « La Nueva ».

Remise des clés de la Ville par Mme le Maire à la Jeunesse Officielle.

19h30-1h Soirée Bodega

Cour du Bar des Sports

21h30 Cinéma de plein air (sous réserve)

Aux arènes

JEUDI 23 JUILLET

12h Abrivado Manade CAYZAC

16h30 Courses taureaux jeunes

Manades : SAUMADE, ST PIERRE, LAGARDE, CUILLE,

Après la course **Bandido**

Manade : CAYZAC

Après la bandido Apéritif Musical

DJ la Jungle Place de la République

21h30 Taureaux piscine

Manade : MANSE (LOU SIMBEU)

23h-1h30 Bal

DJ la Jungle Place de la République

VENDREDI 24 JUILLET

12h Abrivado

Manade DEVAUX

Journée « fille » avec la jeunesse officielle

15h Goûter à la maison de retraite

16h30 Course de taureaux jeunes

Manades : RAYNAUD, BON, NICOLLIN, BLATIERE-BESSAC

Après la course **Bandido**

Manade : DEVAUX

Après la bandido Apéritif Musical

SORTIE DE SECOURS

22h Encierro

Manade MANSE (LOU SIMBEU)

23h-2h Bal avec SORTIE DE SECOURS

SAMEDI 25 JUILLET

Journée Champêtre

Animée par la Peña Mythra

09h Petit déjeuner offert par Super U
Parcours de Santé

11h Roussaitaïo

départ Parcours de Santé

Manade : PUIG

12h Abrivado

Manade : MARTINI

Apéro mousse offert par la jeunesse

16h30 Course de l'Avenir Trophée

Rhône Vistre Vidourle

Avec les manades : RAYNAUD, BLATIERE-BESSAC, SAINT PIERRE, CUILLE, LAGARDE, SAUMADE, FELIX
Rasateurs : Messieurs : L. AMÉRAOUI, B. BENHAMMOU, MARTIN J, OUFKIR K, FOUGERE M, MAYOR, EL FATHI
Remise des trophées de la CCRVV en présence des Arlésiennes

Après la course **Bandido**

Manade : MARTINI

Après la bandido Apéritif Musical

Orchestre Sortie de Secours

21h30 Taureaux piscine

Manade RAYNAUD

23h-2h Bal avec l'orchestre

SORTIE DE SECOURS

DIMANCHE 26 JUILLET

Animée par la Peña Mythra

12h Abrivado

Manade : ARLATENCO

16h30 Course de taureaux Neufs

Manades : NICOLLIN, BLATIERE-BESSAC, SAUMADE

Après la course **Bandido**

Manade ARLATENCO

19h30 Apéritif Musical

avec La Mezcla

21h30 Taureaux piscine

Manade : ARLATENCO

23h-1h Bal avec LA MEZCLA

Andreo, Stany et Jeoffrey Percu

offert par le Bar des Sports

Parcours Arrivées : Arènes, rue Jean Jaurès, Chemin de Nîmes, Allée des mûriers, rue du Charron, rue de la République, Place de la République

Parcours Roussaitaïo : Parcours de santé – rue du Pic – Place du Fort – Montée des Remparts – Chemin de Boissières – Plan Nougier – Chemin de Nîmes – Allée des Mûriers, rue du Charron, rue de la République, Place de la République

Parcours Encierro : Chemin de Nîmes – Allée des Mûriers

Vergézois, profitez de vos places prioritaires pour les Courses de Nuit ! Vous bénéficiez d'un accès privilégié ! Venez retirer vos billets gratuits dans la limite de 6 par foyer et par soirée du 6 au 20 juillet de 8h à 12h et de 13h à 15h au CTM (sur présentation d'un justificatif de domicile) sauf le mercredi.

Tous les jours, aux arènes : Buvette et petite restauration, assurées par le Judo club Vergèze, Stands forains et manèges.

Du jeudi au dimanche l'ensemble des festivités et spectacles sont offerts par la ville.

AOÛT

SAMEDI 29 AOÛT

Portes ouvertes du centre Socioculturel Marcel Pagnol toute la matinée

LUNDI 31 AOÛT

Collecte de Sang

De 14h à 19h30 Espace République

SEPTEMBRE

SAMEDI 05 SEPTEMBRE

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

10h-17h Vergèze-Espace *Entrée libre*

Le rendez-vous incontournable de la rentrée avec vos associations vergézoises.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Les Relais du Cœur – Cours ou/et roule pour un enfant

> **Relais Vétathlon** pendant 4h organisé par Terre des Enfants.

> **Course à pied sur une boucle de 3km.**

VTT sur une boucle de 6km. Alternance VTT/ Course à pied à chaque tour.

INFOS : www.les-relais-du-coeur.fr

fr/»les-relais-du-coeur.fr

INSCRIPTIONS :

endurancechrono.com/inscription/fr/

Les_relais_du_coeur_1

14h30 Stade DIAGANA Départ

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Séance du Conseil Municipal

18h30 Hôtel de Ville

Bienvenue à tous.

OCTOBRE

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Concert en Lengo Nostro

organisé par l'association Lou Parla de Nostis Ávis

15h Ciné-théâtre

VENDREDI 9 OCTOBRE

Lancement de la saison culturelle 2026/2027

Présentation, vidéos des spectacles programmés, cocktail musical.

19h Ciné-théâtre – *Entrée libre*

VERGÈZE

Fête

Votive

22-26 juillet 2026

